



Date de dépôt en mairie :

FICHE TECHNIQUE - Maison communale

À remettre en mairie au plus tard un mois avant la manifestation

Ne pas utiliser l'auto-laveuse (machine à laver le sol) et bien sécher les tables avant de les ranger

Pour toutes les fêtes avec musique, une déclaration à la **SACEM** est obligatoire. Contact : tél 02.90.92.20.80.

	ORGANISATEUR
Association	
Personne référente	
Téléphone	
Courriel	
Manifestation	
Salles souhaitées	☐ Grande salle ☐ Petite salle ☐ Hall ☐ Cuisine
Date	

Cadre réservé à l'administration :
Visa élu :
Visa technique :

Matériel	Quantités réelles souhaitées	Informations supplémentaires
Tables (pour 6 personnes)		
Chaises		
Vidéoprojecteur : image		
Vidéoprojecteur : son		
Micro (filaire et/ou sans fil)		
Petites cuillères		
Grandes cuillères		
Fourchettes		
Couteaux		
Verres		
Assiettes plates		
Assiettes creuses		
Petites assiettes		
Tasses grand modèle		
Tasses petit modèle		
Percolateurs		
Plateaux		
Grilles d'exposition		
Installation électrique (biligs, ...), si traiteur, préciser la puissance nécessaire (ou rdv téléphonique à prendre avec le service technique)		
Arrêté de circulation / stationnement, ... à préciser		
Arrêté d'ouverture de débit de boissons (document sur site internet et en mairie)		